



PERMIS D'EXPLOITATION

Personnes déclarant l'ouverture, la mutation, la translation ou le transfert d'un débit de boissons à consommer sur place de 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} catégorie ou personnes déclarant un établissement pourvu de la « petite licence restaurant » ou de la « licence restaurant » (1) ayant suivi la formation spécifique sur les droits et obligations attachées à l'exploitation d'un débit de boissons à consommer sur place ou d'un restaurant



Permis n° : 2022-240105-17408 délivré en application de l'article L. 3332-1-1 du code de la santé publique.

Le présent permis d'exploitation est délivré à :

NOM de naissance DUARTE

NOM d'usage

Prénom(s) NOEMIE

Né(e) le 23 03 1987 à RODEZ 012 FRANCE
Jour Mois Année Commune de naissance Département Pays

Adresse :

6 IMPASSE DES PINS CARBONELLE BAS

Numéro de la voie 12500 Extension (bis, ter, ...) ESPALION Type de voie (avenue, etc.) ESPALION Nom de la voie
Code postal Localité / Commune

Adresse professionnelle :

44 BD JOSEPH POULENC

Numéro de la voie 12500 Extension (bis, ter, ...) ESPALION Type de voie (avenue, etc.) ESPALION Nom de la voie
Code postal Localité / Commune

Il est délivré après le suivi de la formation qui s'est déroulée du 04-04-2022 au 06-04-2022 à Rodez portant sur la connaissance de la législation et de la réglementation applicables aux débits de boissons à consommer sur place et aux restaurants ainsi que sur les obligations en matière de santé publique et d'ordre public, visée au I de l'article R. 3332-7 du code de la santé publique et organisée par l'organisme de formation ci-dessous, agréé par le ministère de l'intérieur pour dispenser cette formation.

Organisme de formation :

Dénomination sociale SEF Marseille

N° SIRET 83282145800011

Adresse :

11 bis rue Saint Ferreol

Numéro de la voie 13001 Extension (bis, ter, ...) Marseille Type de voie (avenue, etc.) Marseille Nom de la voie
Code postal Localité / Commune

Agréé le 22-05-2014 par arrêté référence 13-2021-04-26-0004

Le présent permis d'exploitation, valable dix ans à compter de sa date d'émission, expire le 06-04-2032

Fait à MARSEILLE le 06 04 2022
Jour Mois Année

Signature du représentant légal et cachet de l'organisme de formation :



(1) A compter du 1^{er} juin 2011 les restaurants doivent effectuer une déclaration non seulement en cas d'ouverture, mais également en cas de mutation ou de translation (article L. 3332-4-1 du code de la santé publique).
2) Ces personnes mentionnées à l'article L. 324-4 du code du tourisme, conformément aux dispositions du 4^{ème} alinéa de l'article L. 3332-1-1 du code de la santé publique

Nationalité :	Nationalité :	Nationalité :
Domicile :	Domicile :	Domicile :
Tél. :		
Email :		

(1)(4) Date d'obtention du

☒ permis d'exploitation : 06.10.2022

☐ permis de vente de boissons alcooliques la nuit :
...../...../.....

Agissant en qualité de (1) :

☒ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5)	☐ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5)	☐ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5)
---	--	--

Déclare(nt) vouloir effectuer (1) :

☐ L'OUVERTURE	Ouvrir le débit de boissons susvisé à partir du :/...../.....
☒ LA MUTATION Exploiter à partir du (20 / 05 / 2022) le débit de boissons susmentionné. Ce débit était précédemment tenu par (1)(3) # Mme ☐ M. : <u>GAFFARD Berangere</u> en qualité de : ☐ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☒ Représentant légal de la société (5) (6) :	
☐ LA TRANSLATION	Transférer à partir du (-----/-----/-----) le débit de boissons précédemment installé à : _____ _____

Le ou les déclarants certifient :

1° ne pas être justiciable(s) des articles L. 3336- 1, L.3336-2, L. 3336-3 du code de la santé publique ;
 2° que le débit de boissons susmentionné répond aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux zones protégées.

De laquelle déclaration, le présent récépissé est délivré conformément à la loi.

Fait à : ESPAYON - le 05.05.2022.

Timbre de la commune :



(1) cocher la case utile.

(2) Cette case ne peut pas être cochée en cas d'ouverture d'un nouvel établissement. En effet, l'article L. 3332-2 du code de la santé publique interdit l'ouverture d'un nouvel établissement de 4^e catégorie.

(3) Nom de naissance, nom d'usage le cas échéant et prénom en capitales.

(4) Pour les débits de boissons à consommer sur place, les restaurants et les débits de boissons à emporter qui vendent des boissons alcooliques entre 22h et 8h.

(5) Notamment (non limitatif) : Gérant(s) de la SARL, de l'EURL, de la SNC ; Président ou directeur général ou directeur général délégué de la SAS ; Directeur général ou directeur général délégué de la SA

(6) Préciser le cas échéant la dénomination de la société exploitant le débit de boissons antérieurement à la présente déclaration.

RECEPISSE DE DECLARATION

☐ D'OUVERTURE ☒ DE MUTATION ☐ DE TRANSLATION (1)

Département AVEYRON Arrondissement _____
Commune ESPALON

D'UN DEBIT DE BOISSONS A CONSOMMER SUR PLACE
D'UN RESTAURANT
D'UN DEBIT DE BOISSONS A EMPORTER
(Art. L. 3332-3, L. 3332-4, L. 3332-4-1 du code de la santé publique)

Le présent récépissé justifie de la possession de la licence. Toutefois, il ne comporte garantie ni du droit d'exploiter un débit ni de la validité du titre de propriétaire ou de gérant invoqué par le déclarant ni de l'exactitude des déclarations susmentionnées

Concernant (1) :

Le débit de boissons à consommer sur place de ☐ 3^{ème} ☒ 4^{ème} catégorie (2)

Le restaurant titulaire de la ☐ petite licence restaurant ☒ licence restaurant

Le débit de boissons à emporter titulaire de la ☐ petite licence à emporter ☒ licence à emporter

Sis à : 44 Boulevard Joseph Pouenc 12500 ESPALON

Enseigne : L'ERBUSCADE

Propriétaire du fonds de commerce :

■ Pour une (ou des) personne(s) physique(s) (3) :

Nom de naissance : <u>DURTE</u>	Nom de naissance :	Nom de naissance :
Nom d'usage : <u>DURTE</u>	Nom d'usage :	Nom d'usage :
Prénom : <u>NOEMIE</u>	Prénom :	Prénom :
Profession : <u>Gérante</u>	Profession :	Profession :
Adresse du domicile : <u>6 impasse des Pins Carbonellès</u> <u>12500 ESPALON</u>	Adresse du domicile :	Adresse du domicile :
Tél. : <u>06 48 35 66 48</u>	Tél. :	Tél. :
Email : <u>noemie.durte.2312@gmail.com</u>	Email :	Email :

■ Pour une personne morale (s'il y a lieu) :

Dénomination sociale de la société : S.A.R.L. L'ERBUSCADE

Adresse du siège : 44 Bd Joseph Pouenc 12500 ESPALON

Date de la précédente déclaration (si mutation ou translation) : _____

Déclarant(s) (3) :

Nom de naissance :	Nom de naissance :	Nom de naissance :
Nom d'usage :	Nom d'usage :	Nom d'usage :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Né(e) le :	Né(e) le :	Né(e) le :
A :	A :	A :
Département :	Département :	Département :

Marie-christine ESPINASSE

De: samuel.mairie-espalion@orange.fr
Envoyé: jeudi 19 mai 2022 06:49
À: Marie-christine Espinasse
Objet: Débit de boissons

Bonjour Maître,

Je vous informe que le débit de boisson de madame GAFFARD BÉRANGÈRE situé 44 boulevard Joseph Poulenc à espalion n'est pas frappé de péremption, de procédure administrative ni dans une zone super protégée.

Bien cordialement

BRIGADIER CUCCIARRE SAMUEL
Responsable de la Police Municipale D'Espalion